



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL

Entre les soussignés :

L'association Support centre Social et Culturel Soleil Levant

Représentée par Monsieur Jacques MARTY

En sa qualité de Président

Adresse : 21 bis rue de Bellegarde – Manduel

Téléphone : 04 66 20 73 82

Le CCAS de Manduel

Représenté par Monsieur Jean Jacques GRANAT

En sa qualité de Président

Adresse : 32 rue Jeanne D'arc – Manduel

Téléphone : 04 66 20 51 52

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet la mise à disposition de locaux par le CCAS pour l'organisation d'un atelier « Gym Cérébrale » avec les résidents de la Résidence Autonomie « Les Marguerites »

L'atelier sera mené par Mme Valérie FRITSCH

Article 2 : Durée de la mise à disposition et horaires

L'atelier débutera le vendredi 16 septembre 2022 et prendra fin le 30 juin 2023, en dehors des vacances scolaires.

L'atelier se déroulera le vendredi de 14h30 à 16h00.

Article 3 : Gratuité de la mise à disposition

La mise à disposition de la salle est gratuite.

Fait à Manduel le

En deux exemplaires

Pour le Centre Social et Culturel Soleil Levant,

Pour le CCAS,